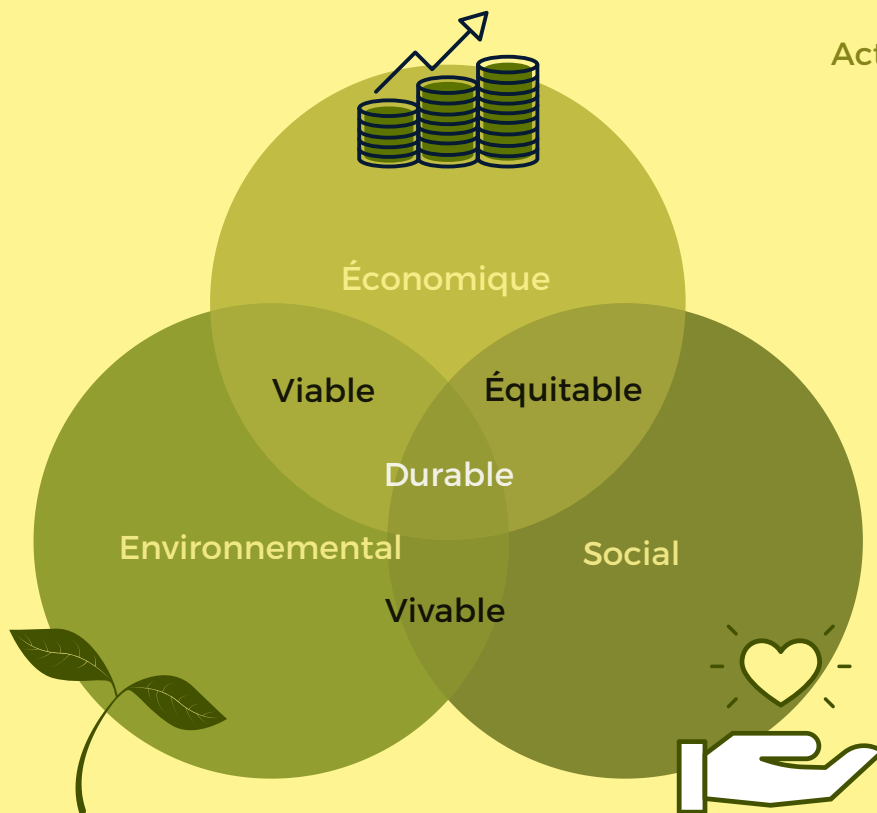


DÉVELOPPEMENT DURABLE

AU QUÉBEC, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SE DÉFINIT COMME « UN DÉVELOPPEMENT QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES À RÉPONDRE AUX LEURS. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'APPUIE SUR UNE VISION À LONG TERME QUI PREND EN COMPTE LE CARACTÈRE INDISSOCIABLE DES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT. »



Actions concertées pour construire un monde durable et résilient

Conciliation de trois éléments interdépendants et tous indispensables au bien-être des individus et des sociétés : une économie soutenable, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Élaboration de projets qui soient gagnants dans chacune des trois dimensions plutôt qu'une seule au détriment des deux autres.

Soutien au développement de projets durables, ayant comme objectif d'avoir le plus faible impact possible sur l'environnement, réduire les inégalités sociales et favoriser un développement économique, avec une approche flexible, complémentaire et transversale aux trois piliers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

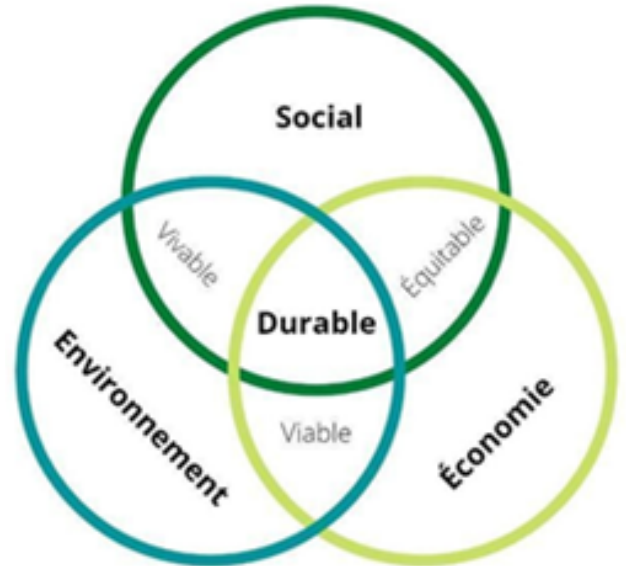
Présentation de l'approche

Repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature est une aspiration que partage un nombre grandissant de femmes et d'hommes. Ils posent un regard critique sur un mode de développement qui, trop souvent, porte atteinte à l'environnement et détériore les conditions sociales de la population ainsi que la vitalité des communautés. Le développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire compte tenu de nouvelles priorités.

Il faut donc :

- Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
- Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

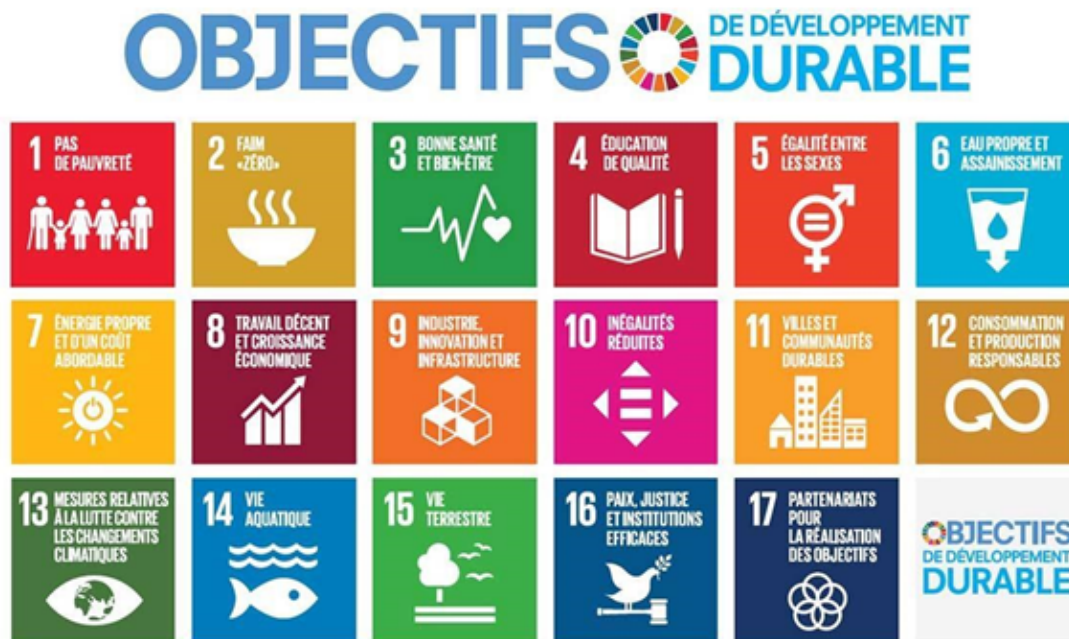
[12]



[12] Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, Québec, 2020

17 objectifs pour transformer notre monde

En 2020, l'ONU a développé 17 objectifs se retrouvant dans les trois piliers. Ces objectifs sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui permettent un développement économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.



Quelle population spécifique vise cette approche?

Centrée sur la notion de durabilité, l'approche du développement durable est transversale et englobante. Elle identifie les enjeux propres à l'environnement, à la société et à l'économie et cherche des solutions bénéfiques à chacun de ces domaines. Par exemple, les impacts des changements climatiques et de la destruction des écosystèmes se font sentir partout sur la planète et ciblent davantage et plus directement les personnes les plus vulnérables et marginalisées de la population :

- On retrouve les îlots de chaleur d'abord dans les quartiers les plus défavorisés.
- Les vagues de chaleur affectent davantage la santé des personnes les plus vulnérables.
- Les sécheresses dans les milieux agricoles affectent l'industrie, mais également l'accessibilité à des produits frais, abordables et de proximité.
- La dégradation des milieux naturels (comme nos bassins d'eau dans les régions où la pêche est importante pour la sécurité alimentaire) réduit les ressources naturelles (poissons) et donc leur exploitation, l'activité économique et le nombre d'emplois associés.

- Les inondations de plus en plus nombreuses ont un impact sur les populations qui se déplacent et quittent leur région, mais elles ont aussi des conséquences sur les infrastructures publiques, donc sur les ressources financières publiques, ce qui se traduit par une hausse des dépenses d'infrastructure, une hausse de la taxation, une baisse des services menant à l'appauvrissement (monétaire et social) des citoyenNEs.

Un projet en développement durable met de l'avant des solutions qui sont profitables pour la société, pour l'environnement et pour l'économie. Peu importe leur axe d'intervention prioritaire, tous les organismes peuvent facilement s'approprier cette approche en prenant en considération les points de vue et besoins des acteurs sociaux, environnementaux et économiques.

Comment cette approche peut-elle être transposable à d'autres secteurs?

Tout dépendant de la dimension dominante dans laquelle un organisme œuvre ou un projet est élaboré, il est toujours possible de se demander quels impacts ont nos actions et nos projets dans les deux autres dimensions. Voici quelques exemples :

- Un projet à vocation sociale peut s'interroger sur son impact économique et environnemental : mon projet vise à mettre en place des équipes d'intervention mobile afin de rejoindre les jeunes dans divers lieux de la ville. Or, les intervenantEs recrutésEs sont rémunérésEs en deçà du salaire moyen pour leur type de qualification (travailleurs sociaux) et ont des conditions de travail médiocres (longues heures de travail, pas de remboursement de déplacements, etc.).
- Une entreprise de traiteur qui engage des personnes en réinsertion sociale produit énormément de déchets organiques (gaspillage) ainsi que non organiques (les plats sont livrés en automobile dans des plats en styromousse).
- Un projet environnemental (agriculture urbaine, verdissement ou autre) impliquant des jeunes en décrochage scolaire (ou des personnes avec un handicap ou un autre groupe) qui s'approvisionne auprès de fournisseurs, commerçants et producteurs locaux. On a un projet environnemental, un impact social et du soutien à l'économie locale.

En somme, il s'agit de s'interroger avec honnêteté sur les impacts de notre projet dans les trois dimensions. Est-ce qu'il emploie des gens avec une politique sociale (réinsertion sociale, programme pour personnes handicapées), y a-t-il une représentation des minorités, une équité salariale, une politique de conciliation travail-famille, etc.? Y a-t-il un impact à terme sur la protection de l'environnement? Le projet a-t-il un impact sur la vitalité économique locale?

Cocher les trois cases n'est pas un objectif indispensable, plusieurs projets peuvent être complémentaires entre eux. Il s'agit d'avoir une vision d'ensemble des actions posées au sein de notre milieu afin d'avoir un impact collectivement durable. Il importe surtout qu'un projet ayant un impact riche au niveau social ne se fasse pas au détriment de l'environnement ou de l'économie.

Voici quelques exemples :

- un projet en économie sociale qui pollue beaucoup.
- un projet à vocation sociale et environnementale qui exploite ses employéEs.
- un projet en environnement qui néglige son impact social négatif sur la communauté.

Questions préalables

Savoir : Quelles sont nos connaissances (individuelles et collectives) sur cette approche ainsi que sur les groupes de personnes, les secteurs et les enjeux qu'elle vise?

Savoir-faire : Quels sont nos pratiques, nos réflexes, nos façons de faire, en lien avec cette approche?

Savoir-être : Comment les personnes ayant différents points de vue relatifs à l'environnement, à la dimension sociale ou économique sont-elles accueillies? Quelles attitudes adoptent nos équipes?

Savoir-devenir : Est-ce que les personnes ayant ces différents points de vue ont des chances égales de se développer au sein de nos organismes, projets, services et activités? Ont-elles la possibilité d'influencer leur évolution?

Questions porteuses

- Quels sont les impacts de notre projet dans les trois dimensions du développement durable : économique, social et environnemental? Sont-ils positifs, neutres, négatifs?
- Est-ce que dans la réflexion / l'élaboration du projet nous avons tenu compte des trois volets?
- Comment pourrions-nous intégrer des partenaires des autres secteurs qui pourraient avoir une vision complémentaire à celle portée par notre organisme?



Exemples concrets d'obstacles

Absence de compétences sur l'un ou l'autre volet :

Par exemple, une personne qui travaille en environnement et qui ne maîtrise pas les questions sociales. Elle devra s'associer à une personne qui a ces compétences.

C'est complexe

On rentre rapidement dans la complexité, il est plus facile d'avoir une vision sur un seul des volets plutôt que sur les trois. L'équilibre est parfois difficile à trouver. Dans le milieu communautaire, on travaille plus souvent sur le volet social sans tenir compte des volets économique et environnemental.

Se mettre à la place de l'autre

Pour les personnes qui travaillent dans le milieu économique, celles qui travaillent dans le milieu environnemental et celles qui travaillent dans le secteur social, il n'est pas toujours aisé de se mettre à la place de l'autre qui voit les impacts négatifs et/ou positifs des activités des deux autres volets.

